



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES COLLINES-DE-L'OUTAOUAIS**

AVIS PUBLIC

est par la présente donné par le soussigné que:

Le conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 21 mai 2026, par sa résolution 26-05-138, le règlement n° 357-26 modifiant le règlement n°345-24 établissant le Comité culturel.

Toute question relativement au contenu de cet avis peut être adressée au directeur du Développement durable de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en composant le (819) 827-0516 poste 2250 ou via l'adresse courriel bkuhn@mrcdescollines.com.

Avis public donné le 26 mai 2026 conformément au règlement n° 254-17 visant la publication des avis publics de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Benoît Gauthier
Directeur général et greffier-trésorier